No 7 Le dis sept fuilles mil neuf cent quatorize
Ching heuresdu matin, François Blondeau ne
- U . h . [2]
Blandeau Cingrante deux Levinge fil to the inthe Court
Ilondeau Cinquante deux, fermier, fils de François Blondeau deiede
François et de Marie Madeline Blondeau, son épouse, décédée,
- sever de Marie Louise Joulin
estdécédé en 1 1 l l. 1; l h
es tdécédé en son domicile, lieu dis le Bourg
Dressé le dis sept Juillet mil neuf cent
quatorze, ouze heure du malin, sur la déclaration
de Yoseph Blondeau Soute quatre and a cit.
de Joseph Blondeau, Sreute quatre aus, maître
d'hôkel, domicilié en cette Commune, fils du
algument
et de Couis Gustave Giman, treute neufans,
Tustiluteur, demicilié en cette Commune
The state of the s
qui, lecture
faite, ont signé avec Nous Jules Roy
Maire de Vailly.
The maintenance of the color of the same of the color of
suivent les signatures.
J. Siman y Roy
Honteay.
The state of the s
the second arrange and the second area had been been a